

FORMATION

INSTITUT
131

La durée

56 heures, soit 7 journées de 8 heures

Compétences générales visées

- Analyser la situation conflictuelle
- Préparer et gérer l'entretien de médiation
- Mettre en place le processus permettant de prévenir et gérer les situations conflictuelles

Les objectifs pédagogiques

- Connaître la terminologie et les principes fondamentaux de la médiation
- Connaître le cadre juridique et judiciaire de la médiation
- Identifier les enjeux, les avantages et les objectifs d'une médiation
- Maîtriser les techniques et les outils de la médiation
- Maîtriser le processus de la médiation

Modalités d'évaluation

- Quizz
- Grille d'évaluation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle des connaissances et validation des acquis durant la journée d'entraînement
- Echanges avec le formateur

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Notre référent Handicap est Mme Sabrina Chair, joignable par mail : schair@cmap.fr

N° SIRET 435 001 557 00014
N° NAF 8559A

Enregistrée sous le numéro 1175 56630 75
auprès du préfet de la région Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

MEDIATION INTER-ENTREPRISES 2024



Coût de la formation

Le tarif est de 3800 € H.T. (soit 4560 € T.T.C.) pour les 56h de formation

Prérequis

Absence de prérequis

Public concerné

Chefs d'entreprise, avocats, experts-comptables, responsables juridiques, responsables commerciaux et financiers de l'entreprise, magistrats honoraires, toutes personnes devant interagir avec des conflits, etc...

Voies d'accès

- Formation continue
- Candidature libre

Méthode

- Mises en situation, jeux de rôles, exposés et interventions interactives
- 75% du temps de la formation est consacré aux exercices pratiques

Et après ?

- Vous pouvez approfondir chaque compétence avec des ateliers
- Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, vous avez la possibilité de compléter votre parcours en passant l'examen de certification CMAP-ESCP Business School. N'hésitez pas à nous demander le programme détaillé

Secteurs d'activités dans lesquels s'exerce la médiation

Tous secteurs d'activités

Informations et correspondances

Taux d'obtention de la Certification : 65%

[Lien vers la page Mon Compte Formation \(CPF\)](#)

Délais d'accès :

11 jours ouvrés avant le début de la formation

Institut 131, créé par le CMAP
39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
institut131@cmap.fr

MÉDIATION INTER-ENTREPRISES

Jour 1

* Proposition d'ateliers pour aller plus loin sur les acquis de chaque journée.

Présentation de la formation

- Tour de table des participants
- Comprendre la structure de la relation à deux et le passage à la relation à trois

L'entreprise et le conflit : une relation complexe

- Panorama des Modes Alternatifs de Règlement des Différends
- Proposer la médiation
- Mots clés et outils

Jour 2
L'étape 2 - Récit initial - le Quoi ?

- Ecouter - Reformuler - Questionner
- Les outils et les techniques


Jour 3
L'étape 3 - le Pourquoi ?

- Rechercher et comprendre les enjeux et les urgences
- Rechercher les caractéristiques des solutions de rechange
- Gérer les apartés

Retour d'Expérience : Pourquoi la médiation inter-entreprises ?

- La médiation vue de l'entreprise

Jour 4
Les étapes 4 & 5 - Comment et comment finalement ?

- Recherche de solutions
- Obstacles et freins pour un accord
- Leviers de la créativité


Jour 5
Intégrer le droit dans la médiation

- Comment intégrer l'avocat dans le processus de médiation
- Forme juridique de l'accord


Adopter une éthique de médiateur

- Mise en situation par des cas pratiques

Jour 6
La bonne posture du médiateur

- Synthèse, enchaînement des 5 étapes
- Exercices pratiques


Jour 7
Assimiler la pratique de la médiation et consolider sa personnalité de médiateur - Entraînements

- Mises en situations des candidats, par groupe de 3 (parties et médiateur) dans 3 jeux de rôle répartis dans la journée
- Les entraînements sont encadrés par des médiateurs agréés du CMAP-Institut 131, qui proposent à chaque participant un débriefing personnalisé



MÉDIATION INTER-ENTREPRISES

Dates

15, 21, 22, 29 novembre et 6, 12 et
13 décembre 2024

Civilité _____

Nom _____ Prénom _____

Date et lieu de naissance __ / __ / __ à _____

Société _____

Fonction _____

Adresse de facturation Professionnelle Personnelle

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel (contact inscription) _____

Courriel participant (si différent) _____

Comment avez-vous connu notre formation ? _____

Le tarif est de 3800 € HT (soit 4560 € TTC) pour les 56h de formation.

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre du CMAP
- Virement bancaire
BNP PARIBAS Grande Armée
IBAN : FR 76 3000 4008 1300
0104 6941 451
BIC : BNPAFRPPPGA
- Mon Compte Formation (CPF)
- Autre (merci de préciser)
- _____
- _____

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CMAP-Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à institut131@cmmap.fr ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

* Tarif soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131 .

- J'ai bien pris connaissance [des conditions générales](#) et compris la nature de mon engagement.
- J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux du CMAP-Institut 131
- J'accepte la diffusion de mon adresse email aux participants du groupe de formation.

Cachet de l'entreprise
date et signature

pour le CMAP - Institut 131
date et signature

Bulletin d'inscription à retourner par courrier au CMAP-Institut 131 - 39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris ou par mail à institut131@cmmap.fr

N° NAF 8559A

Enregistrée sous le numéro 1175 56630 75
auprès du préfet de la région Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



N°SIRET 435 001 557 00014

Contact et renseignements : 01 44 95 11 49
institut131@cmmap.fr

FORMATION

INSTITUT
131

La durée

64 heures, soit 8 journées de 8 heures

Compétences générales visées

- Analyser la situation conflictuelle
- Préparer et gérer l'entretien de médiation
- Mettre en place le processus permettant de prévenir et gérer les situations conflictuelles

Les objectifs pédagogiques

- Connaître la terminologie et les principes fondamentaux de la médiation
- Connaître le cadre juridique et judiciaire de la médiation
- Identifier les enjeux, les avantages et les objectifs d'une médiation
- Maîtriser les techniques et les outils de la médiation
- Maîtriser le processus de la médiation

Modalités d'évaluation

- Quizz
- Grille d'évaluation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle des connaissances et validation des acquis durant la journée d'entraînement
- Echanges avec le formateur

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Notre référent Handicap est Mme Sabrina Chair, joignable par mail : schair@cmap.fr

N° SIRET 435 001 557 00014
N° NAF 8559A

Enregistrée sous le numéro 1175 56630 75
auprès du préfet de la région Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

MEDIATION INTER-ENTREPRISES 2025



Coût de la formation

Le tarif est de 4300 € H.T. (soit 5160 € T.T.C.) pour les 64h de formation

Prérequis

Absence de prérequis

Public concerné

Chefs d'entreprise, avocats, experts-comptables, responsables juridiques, responsables commerciaux et financiers de l'entreprise, magistrats honoraires, toutes personnes devant interagir avec des conflits, etc...

Voies d'accès

- Formation continue
- Candidature libre

Méthode

- Mises en situation, jeux de rôles, exposés et interventions interactives
- 75% du temps de la formation est consacré aux exercices pratiques

Et après ?

- Vous pouvez approfondir chaque compétence avec des ateliers
- Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, vous avez la possibilité de compléter votre parcours en passant l'examen de certification CMAP-ESCP Business School. N'hésitez pas à nous demander le programme détaillé

Secteurs d'activités dans lesquels s'exerce la médiation

Tous secteurs d'activités

Informations et correspondances

Taux d'obtention de la Certification : 65%

[Lien vers la page Mon Compte Formation \(CPF\)](#)

Délais d'accès :

11 jours ouvrés avant le début de la formation

Institut 131, créé par le CMAP
39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
institut131@cmap.fr

MÉDIATION INTER-ENTREPRISES

PROGRAMME

Jour 1

Présentation de la formation

- Tour de table des participants
- Comprendre la structure de la relation à deux et le passage à la relation à trois

L'entreprise et le conflit : une relation complexe

- Panorama des Modes Alternatifs de Règlement des Différends
- Proposer la médiation
- Mots clés et outils

Jour 2

L'étape 2 - Récit initial - le Quoi ?

- Ecouter - Reformuler - Questionner
- Les outils et les techniques

Jour 3

L'étape 3 - le Pourquoi ?

- Rechercher et comprendre les enjeux et les urgences
- Rechercher les caractéristiques des solutions de rechange
- Gérer les apartés

Retour d'Expérience : Pourquoi la médiation inter-entreprises ?

- La médiation vue de l'entreprise

Jour 4

Les étapes 4 & 5 - Comment et comment finalement ?

- Recherche de solutions
- Obstacles et freins pour un accord
- Leviers de la créativité

Jour 5

Intégrer le droit dans la médiation

- Comment intégrer l'avocat dans le processus de médiation
- Forme juridique de l'accord

Adopter une éthique de médiateur

- Mises en situation par des cas pratiques

MÉDIATION INTER-ENTREPRISES

Jour 6

Mises en situation

Focus:

- Respect de la confidentialité
- BATNA
- Accord sur le désaccord
- Paper board

Jour 7

La bonne posture du médiateur

- Synthèse, enchaînement des 5 étapes
- Exercices pratiques

Jour 8

Assimiler la pratique de la médiation et consolider sa personnalité de médiateur - Entraînements

- Mises en situations des candidats, par groupe de 3 (parties et médiateur) dans 3 jeux de rôle répartis dans la journée
- Les entraînements sont encadrés par des médiateurs agréés du CMAP-Institut 131, qui proposent à chaque participant un débriefing personnalisé

Proposition d'ateliers pour aller plus loin sur les acquis de chaque journée :



PROGRAMME

MÉDIATION INTER-ENTREPRISES

Dates souhaitées

- 9, 10, 17, 24, 31 janvier - 7, 13 et 14 février 2025
 15, 16, 23 mai - 6, 13, 20, 26 et 27 juin 2025
 11, 12, 19, 26 septembre - 3, 10, 16 et 17 octobre 2025
 6, 7, 14, 21, 28 novembre - 5, 11 et 12 décembre 2025

Civilité _____

Nom _____ Prénom _____

Date et lieu de naissance __ / __ / __ à _____

Société _____

Fonction _____

Adresse de facturation Professionnelle Personnelle

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel (contact inscription) _____

Courriel participant (si différent) _____

Comment avez-vous connu notre formation ? _____

Le tarif est de 4300 € HT (soit 5160 € TTC) pour les 64h de formation.

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre du CMAP
 Virement bancaire
 BNP PARIBAS Grande Armée
 IBAN : FR 76 3000 4008 1300
 0104 6941 451
 BIC : BNPAFRPPPGA
 Mon Compte Formation (CPF)
 Autre (merci de préciser)

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CMAP-Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à institut131@cmmap.fr ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

* Tarif soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131 .

- J'ai bien pris connaissance [des conditions générales](#) et compris la nature de mon engagement.
 J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux du CMAP-Institut 131
 J'accepte la diffusion de mon adresse email aux participants du groupe de formation.

Cachet de l'entreprise
date et signature

pour le CMAP - Institut 131
date et signature

Bulletin d'inscription à retourner par courrier au CMAP-Institut 131 - 39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris ou par mail à institut131@cmmap.fr

N° NAF 8559A

Enregistrée sous le numéro 1175 56630 52
auprès du préfet de la région Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



N°SIRET 435 001 557 00014
Contact et renseignements : 01 44 95 11 49
institut131@cmmap.fr